

Rémunération des fonctionnaires :

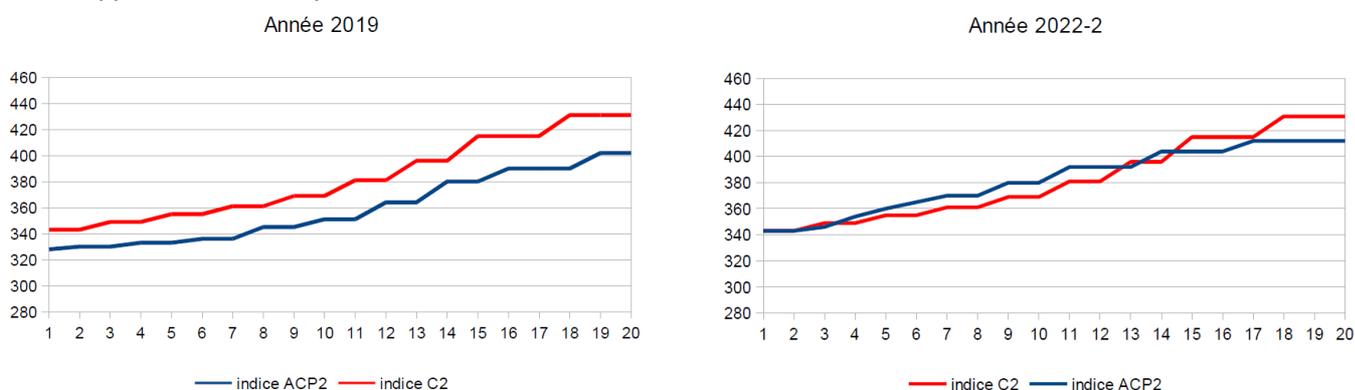
La fin annoncée des grilles indiciaires dès l'été ?



Comme prévu, les grilles indiciaires ont encore été corrigées afin de tenir compte **UNIQUEMENT** de l'augmentation du SMIC. Cela contribue de nouveau à la dégradation de ces grilles, dont le temps semble compté aux dires du président...

La paupérisation est bien en marche ...

Suite aux « efforts », toujours à minima, de la ministre de la Fonction publique pour revaloriser les grilles au 1er mai 2022 (à lire ici : [Nouvelle hausse du salaire minimum](#)) l'inversion des grilles indiciaires C et B se poursuit. Nous l'avions dénoncée en mars dernier ([comment flinguer les grilles ?](#)) ; sa reconduction montre bien que ce n'est pas un acte manqué. Et cela continue de se vérifier en comparant l'évolution sur 3 ans des indices de début de carrière applicables aux 20 premières années d'activité :



Pour une « renaissance » cataclysmique !

Le président candidat d'entre 2 tours a déclaré : « *On veut faire une réforme complète des grilles et de l'organisation de la fonction publique, avant l'été [...] le système de catégories C, B et A a beaucoup de rigidités, il est un peu à bout de souffle* »

La dernière fois que le sort des fonctionnaires a été traité en période estivale, cela s'est traduit par la publication de la loi de transformation de la Fonction publique en plein été 2019. Une loi qui a notamment consacré la fin des CAP mutations et promotions au profit des LDG...

Ça promet !



Les mêmes recettes trompeuses que pour les LDG

L'architecture et la structuration actuelle des rémunérations sont dans le viseur des néo-libéraux. Il faut s'attendre à un *big bang* semblable aux LDG, qui ont complètement détruit le mode de promotion depuis 2 ans.

Selon Macron, « *la catégorisation C, B et A n'est plus adaptée à la réalité* » et conduit à l'écrasement « *de la courbe des rémunérations entre les catégories* ».

Il justifie ainsi le besoin de : « *réformer la Fonction publique dans ses catégories pour moderniser les choses et rendre les carrières plus attractives et les progressions de carrière plus différenciables* ».

Et côté rémunération, ce n'est guère mieux. La mise en avant de l'intéressement personnel et collectif, ainsi que le développement de la rémunération au mérite sont prévus. « *C'est une demande des agents que leurs compétences et leurs mérites soient davantage pris en compte dans leur progression* » d'après le ministère de la FP qui se base sur les résultats d'une enquête de l'IPSOS commandée par le gouvernement.

Si elle s'engage véritablement dans une perspective de développement de la rémunération au mérite, la future équipe Macron ne manquera pas de sources d'inspiration : les deux garants de la Conférence sur les perspectives salariales de la Fonction publique (P. Pény et J-D. Simonpoli)

ont déjà avancé des pistes pour recentrer le régime indemnitaire sur la performance dans leur rapport.

Bref, la clique à Macron ressort les mêmes ingrédients en auto-justifiant le besoin de réforme sur le dos des agents, après avoir pris soin de bien flinguer le système : c'est pas moi, c'est eux qui le veulent !

Et comme le but est de parachever l'œuvre de désolidarisation des agents, on peut donc s'attendre à trois axes majeurs : la rémunération au mérite, le repositionnement des corps et l'intéressement (même si cette dernière notion nous paraît étrange en matière de service public). Après 5 ans de mensonges, soyez prêts désormais à « manger sévère » ...

